

**MUNICIPALITE
DE
PORRENTRUUY**



**CONSEIL DE
VILLE**

MOTION

Sauvegardons la nature proche et en ville

Comment ignorer ce que tous les médias, manifestations et discussions nous assènent depuis plusieurs mois ou années : préserver, respecter la nature et la biodiversité.

Porrentruy est un écrin de nature qu'il faut protéger.

La Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) vise un développement de l'urbanisation vers l'intérieur tout en gardant de la nature en ville. Alors que le bâti sur la commune de Porrentruy augmente, la population tend plutôt vers un statu quo. Ce qui augmente les frais de voirie, de réseau d'eau, d'éclairage public etc.. Dans ce sens, nous devons encourager une utilisation du bâti en jachère.

La révision de la LAT a pour but d'assurer une utilisation mesurée du sol. Dans ce cadre, le Conseil fédéral est amené à examiner les plans directeurs de chaque canton afin de vérifier leur conformité.

Les chapitres Mobilité et Urbanisation du Plan directeur cantonal du Jura ont été approuvés le 1^{er} mai 2019. Cette approbation est toutefois assortie de conditions :

« Afin de permettre au canton d'atteindre un taux cantonal d'utilisation conforme aux exigences fédérales aussi rapidement que possible, la réduction des zones dévolues à l'habitat portera au minimum sur 230 ha de zones à bâtir non construites à l'horizon 2030 ».

Ainsi dans l'attente de décisions sur la mise en œuvre de ces dispositions, il serait judicieux d'être prudent.e.s quant au développement des zones urbaines et industrielles.

Par conséquent, le groupe PS-Les Verts demande à la ville de Porrentruy de stopper tout projet d'extension du bâti de la ville dans l'attente des décisions liées au "Plan directeur du canton du Jura" révisé (Voir U.02 "Mandats de planification").

Handwritten signatures in blue and black ink, including names like 'Ch. Choulet' and 'Loup'.

Pour le groupe PS – LES VERTS
Corinne LAISSUE

Handwritten signature in blue ink, likely 'Corinne LAISSUE'.